

### **Demande de co direction de thèse pour une personne titulaire d'une HDR**

Le dossier doit comporter les documents suivants, permettant l'expertise des compétences scientifiques du demandeur :

- un courrier de la part du demandeur de la co direction exposant les motifs scientifiques et institutionnels , à adresser au vice-président en charge de la recherche précisant le nombre de doctorants déjà encadrés par ailleurs
- un CV et une liste des publications
- une lettre du directeur de thèse exposant les raisons de la co direction
- l'avis du directeur de l'école doctorale à laquelle est rattaché le laboratoire

### **Demande de co direction de thèse pour une personne non titulaire d'une HDR**

La (co)-direction s'inscrit dans le processus de préparation d'HDR et doit amener à la soutenance de l'HDR, la demande se fonde sur les compétences scientifiques de l'encadrant sur le champ de la thèse. Le dossier doit comporter les documents suivants, permettant l'expertise des compétences scientifiques du demandeur

- un courrier de la part du personnel non HDR exposant les motifs scientifiques et institutionnels à l'appui de la demande
- un CV et une liste des publications
- une lettre du directeur de thèse exposant les raisons de la co-direction
- l'avis du directeur de laboratoire auquel sont rattachés le doctorant et le co-directeur
- un Engagement de soutenance d'HDR dans les 5 ans
- le nombre de doctorants co encadrés au moment de la demande
- éventuellement une lettre de recommandation d'un expert externe
- l'avis du directeur de l'école doctorale à laquelle est rattaché le laboratoire